

Le patrimoine de l'hydroélectricité :

état de grâce ou grâce de l'état ?

Après le premier colloque international consacré au patrimoine industriel de l'hydroélectricité¹ et au lendemain de la présentation d'un DVD qui lui fait la part belle², le moment est venu de présenter le considérable héritage de cette filière productive.

La faible prise en compte de ce patrimoine interroge. Elle surprend même au regard de l'engouement des milieux patrimoniaux pour l'hydraulique, de l'intérêt sincère d'une partie de la population (avec nombre d'associations et de musées locaux animés par d'anciens électriciens ou des défenseurs du patrimoine) et de l'attachement du public aux barrages observé lors des chantiers de construction ou de l'ouverture d'aménagements en activité (La Rance a été le site technologique français le plus visité). Faut-il voir là quelque crainte des entreprises soucieuses d'éviter les contraintes d'une protection juridique pour des aménagements en exploitation, la méfiance d'élus comptables de leur budget et écartelés entre les demandes multiples voire contradictoires des utilisateurs de l'eau devenue un enjeu de politique locale, le discours écologiste hostile aux perturbatrices installations hydroélectriques, la discrétion des (rares) chercheurs qui s'intéressent au sujet ? Pourtant, le patrimoine matériel et immatériel légué ressort considérable, original et d'un intérêt certain.

Un patrimoine imposant

Dans un pays pauvre en combustibles minéraux, la houille blanche des montagnes, verte des plaines, et bleue des mers est rapidement apparue comme une solution au

handicap énergétique. La filière de production hydroélectrique possède une riche histoire aux abondantes traces matérielles. La nécessité de s'adapter à des lieux spécifiques ainsi que la pensée hétérogène des commanditaires associés à de multiples ingénieurs et architectes font de chaque centrale un aménagement unique. Dans l'hydroélectricité, au-delà des principes généraux de fonctionnement, la duplication n'a pas sa place et les héritages sont presque tous des cas particuliers.

Si une législation fondée sur l'attribution d'autorisations et de concessions, des titres révocables et de durée limitée, a précocement poussé les hydroélectriciens à respecter le principe d'économie de construction cher à tout industriel, les donneurs d'ordre estimèrent souvent qu'il convenait, pour un surcoût limité, de donner du sens et d'offrir une image concrète valorisante du produit (invisible), de l'entreprise (surtout lorsqu'elle était nouvelle) et de l'entrepreneur (plus ouvert que dans d'autres secteurs). Quand bien même les aménagements sont d'abord œuvres d'ingénieurs soucieux de fiabilité technique, de capacité évolutive et de compétitivité économique, l'architecte ou l'ingénieur-architecte a parfois su jouer des fortes contraintes imposées pour en penser les formes et leur faire porter une idée : la célébration de l'électricité, innovation majeure de la deuxième industrialisation et triomphante de la troisième.

¹ « Le patrimoine industriel de l'hydraulique et de l'hydroélectricité », Divonne-les-Bains et Genève, 7-9 juin 2007, actes à paraître en 2008.

² Denis Varaschin (dir.), *Mémoires de l'électricité*, Paris, MSH, Fondation EDF, 2007. Cette réalisation vient après l'exposition organisée à l'espace EDF Electra par Claude Welty, et dont le catalogue-livre a été publié sous le titre *Métamorphoses de l'électricité*, Paris, Norma, 2004.



*Centrale de Malgovert, la turbine Pelton
(coll. Denis Varaschin)*

La plupart des grandes centrales ont été conservées et, même parmi les plus petites de la première vague des années 1880 et au début des années 1890, bien des éléments subsistent. Dans les villes, elles correspondent à des bâtiments réutilisés (Bazacle à Toulouse, Divonne-les-Bains) ou nouvellement construits (Bellegarde-sur-Valserine), qui s'inséraient dans le bâti existant par leur style. La discrétion extérieure renvoyait à la simplicité de l'organisation interne qui se contentait d'un équipement limité au débit d'étiage de rivières modestes, mais aussi et surtout à un système électrique encore balbutiant : ces installations pouvaient être très rapidement obsolètes et déclassées. En zone rurale, les centrales prirent souvent la forme de grandes maisons traitées dans le style du pays. Pour La Roche-sur-Foron, Bourganeuf, Béconne ou La Bli-nière, une production hydroélectrique effectuée à quelque distance du centre du bourg conduisit à s'affranchir de l'architecture urbaine au profit d'un bâti régionaliste soigné de type rural. Le Cernon, bien que déjà d'une taille plus importante, conserva ce trait avec sa porte d'entrée surmontée par un œil-de-bœuf. Quelques années plus tard, à Long, l'ensemble apparaissait déjà plus soigné.

De fait, de sensibles évolutions marquèrent les années 1890. La croissance des puissances installées conduisit à un changement d'échelle, à une complexification de la structure interne des installations et, en France, à un rationalisme structurel sensible à la monumentalisation. Le mouvement profita plus aux chutes des massifs montagneux (Orlu) qu'aux fleuves de plaine à fort débit, à l'exception remarquable de Cusset sur une dérivation du Rhône. En province, des industriels furent sensibles à une architecture de représentation qui puisait son inspiration dans une esthétique peu avare de tours, tourelles et autres créneaux. Si la façade aval de Cusset adopta un style néo-classique interprété sobrement, le pastiche historicisant alla souvent beaucoup plus loin : le féodalisme électrique (Gesse, Les Vernes, Allemont, Ambialet) et notamment sa variante ecclésiastique (Haut-Laval, Luz-Saint-Sauveur, Les Claux, Pont-Escoffier qui copiait l'église des Templiers située dans le village) s'épanouirent. On observa aussi des influences régionalistes en zone rurale (Le Verney, La Ferrière, et avec plus de sensibilité à Viclaire). Les deux approches purent cohabiter, comme à Soulom. Partout, les éléments décoratifs furent privilégiés : vitrail dessiné par Maurice Bergès pour Bas-Laval, céramique du fronton sud de Cusset, carrelages des salles des machines ou brique émaillée de couleurs à Tencin, jardins d'agrément aux Vernes. Toujours dans la vallée de la Romanche, la très scénarisée centrale électrique de Livet II, avec sa chute en arrière-plan et son traitement industriel dans le style Baltard qui entendait faire émerger une identité usinière électrique, resta une exception.

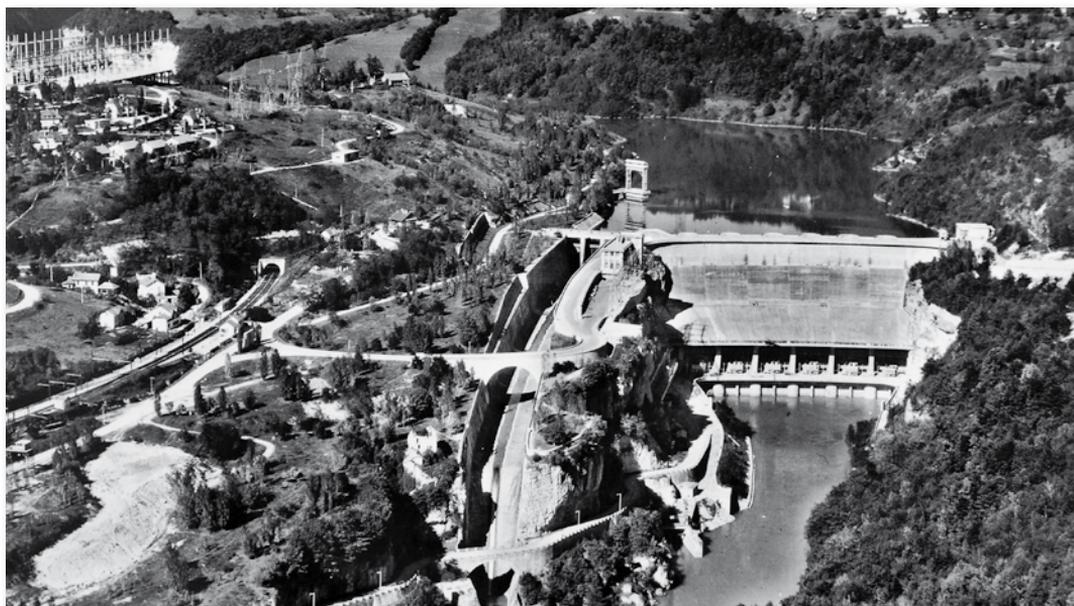
Dans l'entre-deux-guerres, les barrages prirent de l'ampleur, furent désormais réalisés en béton, et leurs formes

souvent livrées à l'état presque brut semblaient peu soucieuses d'intégration dans l'environnement tant pour les basses (Beaumont-Montoux, Kembs) que pour les hautes (Éguzon, Portillon) chutes. Toutefois, le fonctionnalisme laissait entrevoir les débuts d'une recherche de monumentalisation du paysage. Le mouvement fut davantage perceptible dans les années 1930, où les premiers grands barrages-réservoirs remodelèrent avec leurs chapelets d'usines à l'aval les paysages des vallées, notamment alpines (La Girotte, Le Chambon, Le Sautet).

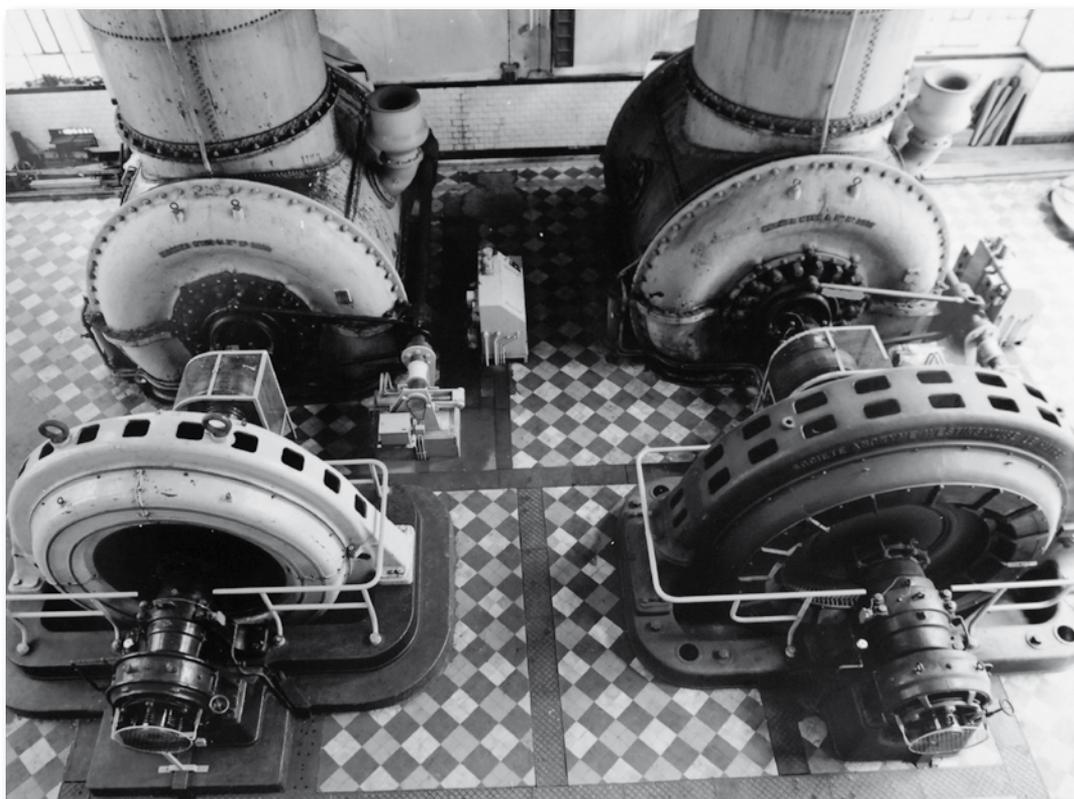
Avec la nécessité d'assumer une présence plus forte dans le paysage, les électriciens privilégièrent des lignes épurées, des volumes plus lisses, susceptibles d'intégrer des éléments massifs et de satisfaire à la rigueur ainsi qu'au fonctionnalisme renouvelé par le mouvement « moderne » qui semblait particulièrement convenir à l'électricité. Pour les barrages, la plus légère voûte se prêta à l'interprétation architecturale et à une meilleure intégration paysagère (Brommat, Sarrans, Marèges). Les barrages d'André Coyne, qui travailla avec des architectes renommés comme Raymond Gleize, Henri Marty ou Jean de Mailly en témoignèrent. Albert Laprade proposa aussi des équipements ainsi pensés (Génissiat, Villarodin, Roselend-La Bathie). L'esprit de grandeur dans la simplicité gagna également l'intérieur des centrales. Désormais moins encombré d'appareils et presque totalement dénué d'ornementation, non sans quelque froideur, cet espace sacralisa le groupe de production.

Après la Deuxième Guerre mondiale, une mystique de l'hydroélectricité fondée sur son caractère national, modernisateur et « de gauche », alimenta un effort sans précédent en termes de puissance installée, de cohérence et de complexité. Les nouveaux aménagements correspon-daient à de puissantes centrales au fil de l'eau aménagées sur le Rhin et le Rhône, ainsi que de spectaculaires grands réservoirs (de L'Aigle à Sainte-Croix, en passant par Serre-Ponçon) qui permirent l'aménagement de vallées entières. Les « cathédrales électriques » érigées participaient alors aussi à l'affirmation symbolique du relèvement de la France à Génissiat (1948), de sa modernisation à Tignes (1952) et de l'aménagement de son territoire à Serre-Ponçon (1960). À leurs côtés, apparurent ensuite des installations uniques exploitant d'autres sources : la force des marées sur la Rance (1966), l'eau de fonte de la Mer de Glace (1973).

Dans l'ordre l'esthétique, la sobriété en vint à confiner à la sévérité (Pontcharra, Péage-de-Vizille). Des bâtiments d'exploitation aux formes massives et aux portes d'entrée monumentales (Malgovert) connurent leur heure de gloire. Pour les électriciens désormais publics, l'expression de la puissance brute (représentation de la grandeur de l'État), d'une modernité classique (recherche de la respectabilité pour une jeune entreprise comme Électricité de France/EDF), voire d'un nationalisme énergétique (« le Rhône au



*Le barrage de Génissiat
(coll. Denis Varaschin)*



*La centrale des Vernes, intérieur
(coll. Denis Varaschin)*

service de la nation » selon l'expression en bas-relief du barrage de Seyssel qui relevait de la Compagnie nationale du Rhône/CNR) prirent le pas sur l'intégration dans le site. Il en fut parfois de même dans les salles des machines, avec le recours à des peintures de couleurs vives et à un éclairage soigné mettant en scène les groupes (Génissiat). Cette approche ne dispensa toutefois pas toujours de quelques détours plus ou moins régionalistes par le passé (Artigues, Usson, Neuvic-d'Ussel, et encore Luzech en 1952). Mais les dynamiques étaient ailleurs. À Donzère-Mondragon, l'architecte parvint à uniformiser un ensemble hétérogène et les claustras en béton plein ou vitrés utilisés en façade de l'usine composèrent une originale mosaïque. Par ailleurs, on prit plus qu'autrefois le parti de faire disparaître l'usine, de l'enterrer partiellement (Vouglans, Émosson-Vallorcine) ou en totalité (Brommat, La Bathie, Saint-Pierre-Cognet, Serre-Ponçon, La Coche-Sainte-Hélène, Oraison).

À partir de la fin des années 1960, la réduction de la taille des matériels (salle des machines) et l'automatisation de la conduite (salle des commandes) transformèrent une nouvelle fois l'intérieur des centrales. Devenus inutiles, d'anciens tableaux en marbre et cuivre, et même d'autres plus tardifs furent parfois sauvegardés. En outre, la recherche d'une plastique industrielle conduisit à accorder une attention renouvelée aux formes des machines, aux couleurs et aux jeux de lumière. À l'extérieur, la recherche d'une plus douce insertion dans l'environnement (conduites forcées et lignes enterrées, plantations, matériaux locaux comme à Belvédère, couleurs pour modeler les formes) progressa. La crise énergétique des années 1970 entraîna une reprise modérée de l'hydraulique avec particulièrement les puissantes stations de transfert d'énergie par pompage de Revin, La Coche, Le Cheylas, Montézic, Grand'Maison, Super-Bissorte. Les barrages en terre, les groupes bulbes moins dévoreurs d'espace et permettant des constructions plus basses (récentes centrales du Rhin et du Haut-Rhône), les nouvelles usines enterrées (Sainte-Croix, Grand'Maison), et le recours général à des formes plus harmonieuses (Malarce) permirent l'édification d'aménagements moins massifs dans le paysage. Centrales enterrées (comme dans le projet Romanche), renouveau de la petite hydraulique et hydroliennes³ sont devenus les maîtres mots. Aujourd'hui, l'hydroélectricité entend se fondre dans les paysages.

Un patrimoine qui s'impose difficilement

En dépit de ce patrimoine bien représenté et de qualité, d'après la base Mérimée, seules trois centrales hydroélectriques sont classées au titre des monuments historiques : Long (Somme, 1984), Les Vernes (Livet-et-Gavet, Isère,

1994) et la station 1 de Saut-du-Tarn (Saint Juéry, Tarn, 1996). Deux autres relèvent d'une inscription complète ou partielle au titre de l'inventaire supplémentaire : Jouques (Bouches-du-Rhône, 1989, architecturée par Jean Crozet) et l'usine-barrage André-Blondel (Bollène, Vaucluse, 1992, architecturée par Théodore Sardnal). D'autres sites comprenant des installations hydroélectriques relèvent des MH - Forge de Verrières (Lhommaizé, Vienne, 1990) - ou de l'ISMH - moulin d'Abzac (Gironde, 1980), Forges de Rans (Jura, 1984), Moulin de Lustrac (Trentels, Lot-et-Garonne, 1998), Moulin Taron (Chaussin, Jura, 1997) - mais pour des raisons qui ne tiennent pas qu'à leur équipement électrique. Cette liste, en attente de compléments depuis plus de dix ans, interpelle. Elle confirme que le patrimoine est un élément culturellement et historiquement construit, que les premières recensions officielles ont privilégié les thématiques de l'hydraulique et de la métallurgie, que la mise en scène esthétisante (« patrimoine travesti ») conserve toute son importance, que les entreprises rechignent à laisser classer un site en exploitation sur lequel pèse bien des contraintes et qu'une mobilisation locale bien organisée pèse de tout son poids. En revanche le caractère pionnier dans un cadre national (Bellegarde-sur-Valserine) ou frontalier (Chancy-Pougny), une innovation technique remarquable (Cusset et le canal de Jonage), la rareté (La Rance), la monumentalité d'un aménagement (Tignes) ou d'un site (la vallée d'Ossau), l'exemplarité historique (Kembs), l'association à un « grand patron » (Paul Girod et La Girotte) ne pèsent guère. Pourtant, chaque activité possède ses logiques industrielles, ses techniques, son organisation du travail qui modèlent son bâti et son organisation interne.

À en croire la base Palissy, aucun équipement n'est protégé et bien peu sont recensés. Pour s'en tenir aux plus classiques : aucune dynamo, 8 alternateurs triphasés, 22 turbines hydrauliques. Outils, instruments (notamment ceux qui correspondent au matériel de mesure ou qui répondent aux normes de la protection contre l'électricité) et vêtements ne sont pas envisagés. Le chantier reste ouvert. En effet, en dehors des barrages, des centrales et de leur matériel, bien d'autres traces pourraient être prises en compte : paysages de montagne ou de vallées remodelés par de grandes retenues (Serre-Ponçon) ou de longues conduites forcées (Portillon), ateliers d'entretien (Venthon), postes de départ (Grand'Maison), cités parfois accompagnées d'une école (Viclaire), maquettes (Cusset), objets divers (notamment un petit patrimoine de la communication comme le cendrier en forme de barrage de L'Aigle), archives écrites (des collectivités territoriales, des administrations et des entreprises) et sonores (notamment des entretiens), livres (par exemple les actes des trois

³ Il s'agit de turbines immergées qui utilisent l'énergie cinétique des courants marins ou fluviaux. En 2007, une machine de démonstration a été installée sur le canal de Pont-de-Claix (Isère) et une autre devrait l'être en mer au large de la Bretagne.

congrès de la Houille blanche), les images fixes (comme l'affiche de la fée Électricité de Jonage réalisée par Nicolas Tamagno ou celle de Pierre Andry-Farcy composée pour l'exposition de la Houille blanche de Grenoble en 1925) et animées (*L'Eau vive* de François Villiers sur un scénario de Jean Giono), des moments devenus des symboles (le *black out* et le rationnement de la guerre puis les coupures de courant de l'après-guerre, les grandes pannes)

En effet, l'immatériel qui anime le souvenir, la mémoire, l'imaginaire collectif, n'est pas en reste : les « petites » (comme le barragiste ou l'éclusier) et « grandes » figures (André Coyne) de l'hydraulique, les gestes (le dégrillage au râteau) et les compétences techniques (en évolution avec l'automatisation des centrales, mais qui se déplacent plus qu'elles ne reculent), les origines (longtemps à dominante rurale pour le personnel d'entretien), l'atmosphère du travail quotidien (bruits de l'eau et des groupes, odeurs d'huile, chaleur dégagée par les alternateurs), les risques spécifiques (noyade, emballement des groupes, rupture de barrage), les mouvements sociaux (sur les chantiers et dans les centrales), les mythes (notamment celui de la première centrale, titre souvent abusivement revendiqué), les crises médiatiques (la disparition du village de Tignes, et la réapparition des ruines lors des vidanges des retenues), les représentations (foudre ou éclair dessinés dans les blasons de cités), au final, une « culture de l'hydraulique » confortée par l'isolement des sites productifs où l'on travaille et l'on vit ensemble tout au long de l'année

Que faut-il craindre ou espérer pour ce patrimoine du désengagement de l'État central ? Laisser des arbitrages locaux partisans ou ignorants décider de son avenir peut inquiéter. Le développement fondamentalement national et même international de l'électricité autour d'un réseau interconnecté jouant notamment des potentiels hydrauliques différents des fleuves et des massifs montagneux s'accommode mal d'approches départementales ou régionales. Alors que les barrages constituent souvent des points d'ancrage forts de l'identité d'un lieu (souvenirs héroïsans du chantier, nostalgie de l'euphorie économique, drames humains), faut-il les laisser entre les mains d'un « patriotisme local » qui entendra en faire un outil de promotion de quelque vision du monde que ce soit ? Toutefois, des élus savent aussi profiter de la nouvelle situation pour envisager des actions cohérentes. Ainsi le député-maire de Divonne-les-Bains a fait sien un projet de mise en valeur du patrimoine du Haut-Rhône fondé sur l'hydraulique et l'hydroélectricité. Partant de Genève (Pont de la Machine, La Coulouvrenière, Chêvres), une route terrestre et fluviale passerait la frontière (Divonne-les-Bains, Chancy-Pougny) pour continuer par Bellegarde (usines de Chanteau, de la Jonction et d'Éloïse) et Génissiat-Seyssel puis s'intéresserait aux récents aménagements de Chautagne, Belley-Brens, Brégnier-Cordon et Sault-Brenaz avant d'atteindre aux portes de Lyon l'emblématique canal de Jonage. Cet ensemble, en appréhendant à travers

les âges un système complet de production, transport et distribution, serait susceptible d'établir des connexions locales (la vallée de la Valserine et l'usine de Sous-Roche), régionales (en direction des Alpes - Roselend-la-Bathie, Tignes -, du Jura - Vouglans, Saint-Claude - et internationales (Émosson, Mont-Cenis). À terme, il pourrait s'insérer dans le dispositif European Route of Industrial Heritage (ERIH).

Un patrimoine qui impose de nouvelles réflexions

Si EDF, qui représente les deux tiers de la production hydroélectrique française, vient immédiatement à l'esprit, d'autres producteurs importants existent comme la CNR, qui exploite 19 centrales sur le Rhône, et la Société hydroélectrique du Midi/SHEM, héritière de la Compagnie des chemins de fer du Midi et du Paris-Orléans, dont certains des 49 aménagements remontent à l'avant Première-Guerre mondiale (La Cassagne, Fontpédrouse, Soulom). Ces deux entreprises relèvent désormais d'Electrabel (groupe Suez). Tant que leurs usines restent en activité, leur héritage paraît mieux préservé que celui des autoproducteurs, dont l'activité a souvent pris fin et qui dépend de la bonne volonté d'une association locale. Divonnelectro, qui assure le renouveau de la centrale de Divonne, en est un exemple rare.

D'une manière générale, les entreprises n'ont pas comme priorité leur patrimoine industriel mais le patronat de l'électricité possède un certain sens de la préservation de son héritage et de la création artistique, source de mécénat. Du temps des anciennes sociétés, Charles Malégarie, directeur général de la Compagnie parisienne de distribution d'électricité/CPDE, fut un représentant éminent de cette sensibilité. Par ailleurs, une tradition de visite des chantiers de construction et des aménagements en service a enraciné les réalisations. Si Electrabel pourrait être plus motivée par l'histoire que par le patrimoine, EDF a repris et développé cette tradition d'ouverture de portes ouvertes (hors plan Vigipirate) et de soutien aux artistes (demi-reliefs de Raymond Couvègnes sur les centrales du Rhin, fresque de Jean-Marie Pierret du *Géant Atlas* sur la façade aval du barrage de Tignes). EDF accueille également expositions et conférences dans le cadre de deux espaces à caractère historique, Electra à Paris (dans l'ancienne sous-station Sèvres, 1910) et Le Bazacle à Toulouse (dans l'usine hydroélectrique dont les origines remontent à 1887). L'entreprise a soutenu la publication des *Guides du tourisme industriel et technique* chez Solar et le trophée du tourisme industriel et technique. Les archives historiques regroupées à Blois ont alimenté les travaux de l'Association pour l'histoire de l'électricité en France (AHEF, 1982-2001). Avec une perspective interna-

tionale plus marquée, le Comité d'histoire de la Fondation EDF poursuit l'œuvre de soutien à la recherche et de diffusion des connaissances. L'entreprise développe également les musées EDF Electropolis à Mulhouse et EDF Hydrelec à la centrale de Grand'Maison (Allemon), tous deux musées de France. De l'hydraulique traditionnelle au projet de rénovation de la Romanche, ce dernier expose du matériel venu de centrales désaffectées des Alpes du Nord : turbine alternateur du Cernon et de La Monta (Saint-Egrève), turbines de La Saussaz et de Pinsot, alternateur monophasé du Bas-Veyton, vanne sphérique de La Saussaz, pupitre de commande de la centrale du Sautet. Substitués à des ouvertures plus limitées qu'autrefois, la Maison des énergies accueille les visiteurs à Fessenheim, le Muséoscope du Lac fait de même à Serre-Ponçon. Pour être pris en compte, le patrimoine se fait outil de communication, à l'interne (célébration des « valeurs » de l'entreprise, plus que de sa « culture »), comme en direction des partenaires (image valorisante) et du public (notoriété culturelle). Du matériel ancien est exposé à Éget (SHEM) et des initiatives qui ne relèvent pas directement des industriels animent dans des centrales des musées comme à Bourgneuf, Long ou Guerlédan (Saint-Aignan). D'autres structures conservent des collections qui portent sur l'électricité, avec des éléments évoquant l'hydroélectricité comme le Musée de l'homme et de l'industrie et l'Académie François-Bourdon (Le Creusot), le Conservatoire national des Arts et Métiers (Paris et Saint-Denis), le musée départemental de la Houille Blanche (Lancey, Villard-Bonnot) ou la CCSTI « La Turbine » de Cran-Gevrier.

Enfin, ce patrimoine est très largement vivant, situation qui conduit à sa surreprésentation dans le patrimoine de l'électricité. La France possède le patrimoine hydroélectrique le plus important en Europe, avec environ 500 centrales hydroélectriques et 200 barrages pour la seule EDF. Le renouveau de la micro-hydraulique observé depuis les années 1980 a revigoré d'anciens sites. Et pour les grands aménagements, leur indiscutable monumentalité, leur affichage comme icônes du progrès et leur apport à l'identité des lieux participent à leur pérennité. Parfois contestés pour la perturbation des régimes hydrauliques qu'ils génèrent, même en cas d'arrêt de la production, les barrages satisfont d'autres usages qui concourent à leur maintien : navigation ; alimentation en eau des populations, des industries et de l'agriculture ; protection contre les crues ; activités de tourisme et de loisirs

Toutefois, alors qu'il se trouve largement entre les mains de grandes entreprises ou des collectivités territoriales, les renoncements à la conservation existent. Certains trouvent leurs origines dans l'évolution au quotidien des équipements. La nationalisation, par l'intégration d'entreprises multiples dans un nouveau cadre, a fait œuvre d'unification et de normalisation, ce qui a contribué à gommer des traces du passé. Les travaux d'entretien, de mise aux nor-

mes, d'amélioration et de modernisation que connaissent les équipements, de la simple adjonction de commandes électroniques sur des carcasses de régulateurs en fonte au changement de l'électromécanique (groupes, régulateurs, tableaux, comme c'est le cas actuellement à Chancy-Pouigny) à la redéfinition des évacuateurs de crue en passant par le sciage du barrage du Chambon pour faire face à la « maladie du béton » qui l'affectait, ont conduit à des évolutions. Les bâtiments sont moins éphémères que les outils et matériels, vendus ou ferrailés lors des modernisations. Malgré tout, même les barrages commencent à être remis en cause, notamment lorsque leur impact sur les écosystèmes n'apparaît pas compensé par leur intérêt énergétique. Trois petits aménagements ont été récemment « effacés » : Kernansquillec sur le Léguer (Côtes-d'Armor, 15 mètres, 1996), Saint-Étienne du Vigan sur l'Allier (Haute-Loire, 12 mètres, 1998), Maisons-Rouges sur la Vienne (Indre-et-Loire, 4 mètres, 1998). Le démantèlement d'un mur de plus grande hauteur pourrait susciter d'autres remises en cause.

Le réaménagement de vallées est spectaculaire, la construction de nouveaux aménagements entraînant parfois la disparition d'anciennes centrales, déclassées ou ennoyées. Sur le Rhône, la mise en eau de Génissiat (1948) fit disparaître les usines bellegardiennes de la Valserine (privée de chute significative), de la Jonction et d'Éloïse (sous les eaux). Cinq centrales de l'Arve ont été supplantées par celles plus puissantes de Passy (1951, qui priva d'eau Les Chavants, Servoz et Chedde) et du Fayet (1908, reconstruite en 1985). Vers 2013, un nouvel aménagement hydroélectrique situé à l'aval de Gavet court-circuitera six vénérables ouvrages alpins : Les Vernes, Livet, Les Roberts, Rioupéroux, Les Clavaux et Pierre Eybesse. Dans les Pyrénées, le barrage en maçonnerie de Cap-de-Long (1906) a été démolé en août 1949 pour laisser place à un successeur cinq fois plus élevé. Dans le Jura, Vouglans (1968) a ennoyé les centrales du Saut de la Saisse (1924) et de Chartreuse de Vaucluse (1928). Dans le Massif central, Saint-Victor-sur-Loire (1892) a disparu en 1957 dans la retenue de Grangent alors que Villerest (1984) a court-circuité les usines de La Vourliat I et II. Autrefois, ces réaménagements ne s'accompagnaient pas de la sauvegarde d'éléments significatifs. Ainsi, lors de la mise en service de Vouglans, la porte et les pavillons d'entrée de la Chartreuse de Vaucluse, réinstallés en rive droite de l'Ain, firent l'objet de plus d'attention que le patrimoine électrique. Avec le temps, de manière pas toujours soucieuse d'intelligibilité, des objets à fonction symbolique ont été conservés, comme la conduite forcée autoportée installée par Héroult sur l'Arc ou une roue de turbine et un régulateur de vitesses de La Vourliat exposés à Villerest. Dans cette célébration, la turbine a une place de choix, à l'image de celles exposées par les communes française (Challex) et suisses (Pouigny) à l'occasion de la modernisation de Chancy-Pouigny. Le choix a parfois été da-

vantage pensé, comme l'attestent les éléments présentés à Hydrelec. Les travaux sur la Romanche laissent percer une nouvelle attitude : un étudiant de l'université d'Artois a été soutenu par la Fondation EDF pour effectuer un inventaire et une étude patrimoniale des centrales court-circuitées⁴.

L'absence d'intérêt des élus peut être aussi décisive. Elle concerne surtout les petites installations, à la réaffectation qui semble pourtant moins contraignante et dont la capacité de production d'électricité rachetée par EDF à un tarif avantageux pourrait fournir les moyens d'une action patrimoniale. À Bellegarde-sur-Valserine, la pionnière centrale de Chanteau (1884), en dépit de l'attention précocement attirée sur elle, d'un site idyllique, d'une situation idéale en centre ville, de possibilité de navigation touristique sur le Rhône, d'un environnement patrimonial de premier ordre (moulins, piliers de la télé mécanique, Génissiat) et de liens avec la prospère Suisse voisine a été ballottée par les rivalités locales (un symbole patronal), la concurrence pour les usages de l'eau (barrage ébréché pour laisser passer quelques kayaks) et de piètres déraisons financières après la pose sans lendemain d'une toiture de protection. Abandonnée à son triste sort, sa ruine est plus qu'un symbole. Enfin, en cette période de nouvelle transition énergétique qui conforte la place de l'électricité, de nouvelles filières de production, parfois plus décentralisées, apparaissent. Pour l'heure, énergie renouvelable, stockable et rapide à mobiliser, l'hydroélectricité reste indispensable. Son parc représente plus de 20 % de la puissance totale installée, couvre environ 15 % des pointes de consommation et délivre près de 10 % de la production annuelle nationale d'électricité. À terme, qu'en sera-t-il ? Entre contestation écologique réclamant le libre écoulement des cours d'eau, architecture spécifique qui limite les possibilités de réemploi, impératif financier plus fort qui pèse sur les entreprises avec la libéralisation des marchés, taille des équipements et complexité des machines qui réclament un entretien constant, ce qui implique des investissements lourds dans le cadre d'une action collective, qui voudra prendre en charge ce patrimoine ? Sur le terrain, il reste difficile de sensibiliser en profondeur des décideurs sans cesse renouvelés et rarement formés aux enjeux culturels. À l'heure où le tourisme culturel trace son chemin, le temps court de l'industriel et de l'élu sensibles aux impératifs gestionnaires quotidiens s'accommode mal de la vision à long terme que suppose la mise en valeur du patrimoine.

Si l'histoire de l'hydroélectricité a considérablement progressé depuis les années 1980, son patrimoine reste d'avantage dans l'ombre et il attire peu les quelques univer-

sitaires adeptes d'une « recherche-action ». Pourtant, ce patrimoine de témoignages a légué des traces matérielles abondantes, marqué les esprits et laissé son empreinte sur les environnements. Ses éléments monumentaux sont, à défaut de la reconnaissance officielle, repérés, légitimés et assez bien conservés. En revanche, ceux plus modestes sont peu connus et encore moins pris en compte : petites centrales pionnières, machines, outils et instruments notamment. L'urgence de l'identification, de la conservation et de la transmission les concerne au premier chef.

Ce patrimoine, indissociable de celui de l'électricité au sens large, en constitue un pan essentiel car, grâce de l'état, l'activité de production, centralisée, résiste mieux que le transport et la distribution, éparpillés, mais aussi car les barrages ont une pérennité plus grande que les centrales thermiques à flamme ou nucléaires. Dans ce cadre, le soutien apporté au colloque de Divonne-les-Bains par la présence de Patrimoine et mémoire d'entreprises (Marie-Noëlle Polino), du CILAC (Bernard André) et du TICCIH (Eusebi Casanelles i Rahola) aura été apprécié par ceux qui militent en faveur de sa conservation raisonnée et de sa transmission. Est-ce parce qu'il semble plus contemporain que d'autres, ou à cause de son caractère très largement vivant, voire aux exigences de plus en plus fortes autour des énergies renouvelables qui lui sont favorables, qu'il paraît peu en danger ? Les insuffisances passées commises avec le patrimoine de secteurs qui semblaient puissants et qui se sont effondrés en quelques années sont à méditer. Attendre le passage à « l'usine froide » pour s'inquiéter de son sort revient souvent à bricoler à la hâte quelque motion plus ou moins fondée sur une indispensable préservation. Songeons aussi que la question de la réaffectation ne se posera pas ici dans les mêmes termes car les barrages se sont installés dans les paysages, ont suscité des activités, participent pleinement à la gestion de l'eau et possèdent donc des fonctions symboliques, économiques et sociales qui dépassent la seule production d'électricité.

Dans cet esprit, la question posée par Eusebi Casanelles i Rahola : « l'heure est-elle venue de créer une section TICCIH énergies ou électricité ? », nous semble, comme à Bernard André, apporter sa réponse. L'électricité, forme et non source d'énergie, possède un champ en soit très large et surtout de fortes spécificités. Les énergies fossiles en présentent d'autres, et une section « mines » est déjà en place. L'interrogation du TICCIH doit donc être perçue comme une incitation à considérer le patrimoine de l'électricité, à réfléchir sur un champ qui pose des questions nouvelles et à inventer des propositions véritablement opératoires avant que, un jour ou l'autre, ne prenne fin l'état de grâce présent.

⁴ Olivier Zimny, « Réflexions sur la conservation et la mise en valeur du patrimoine hydroélectrique de la moyenne Romanche », *Annales historiques de l'électricité*, n° 5, 2007.